Archives parlementaires

Adresse de la société républicaine de Millau invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Millau invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 219-220;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39380_t1_0219_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

prise du grand nombre de traîtres qui ont successivement paru depuis le commencement de la Révolution, mais elle a frémi de l'extravagance et de la turpitude des scélérats qui, mêlés dans la Convention, ont conspiré contre tous les Français, dont le sang ne devrait se verser que pour la défense commune. Leur accusation annonce à ses yeux leur châtiment : tant de complots la rendent farouche et inexorable. Que ces fédéralistes, ces exécrables complices des rois, ces ennemis de l'union et de la liberté rentrent au néant. Puisse la Montagne écraser de son poids tous les monstres et s'élever sur leur tombeau.

« La Société adresse son vœu à la Convention pour qu'elle ne quitte point son poste jusqu'à la paix.

« GIRARDOT, *président;* GENTIL, *secrétaire.*

« Séance du 10 octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible. »

N° 112.

La Société populaire d'Orange à la Convention nationale (1).

« Législateurs,

« Le fédéralisme est terrassé, le germe de la guerre civile a été étouffé avec ce monstre, sur sa tombe profonde et sacrilège s'élève avec majesté la colonne inébranlable de la liberté dont la Montagne où vous siégez est l'adorable symbole. Cependant des adresses perfides vous parviennent pour vous engager à vous retirer, ou du moins à expulser de votre sein les restes impurs du marais, dont, pendant trop longtemps les miasmes ont infecté l'horizon que vous habitez. Méfiez-vous, législateurs, de ces manœuvres criminelles, que peuvent contre notre bonheur quelques scélérats échappés aux éclats des rochers que vous fîtes jaillir, le 31 mai dernier, sur leurs coupables complices. Croyez que nos lâches ennemis veulent tenter ce dernier effort pour introduire parmi nous la discorde et la désorganisation. Plus d'une fois déjà, nous nous en rappelons avec l'attendrissement de la reconnaissance; plus d'une fois déjà vous avez sauvé la patrie. Achevez donc votre ouvrage. Inébranlables sur votre roc, devenus la terreur de nos ennemis, restez-y, intrépides montagnards, jusqu'à la paix heureuse et prochaine, époque où vous irez recueillir le tribut d'admiration et de reconnaissance que nous devons à vos vertus.

« *Les membres du comité de correspondance de la Société populaire d'Orange.*

« MOUTTET, fils aîné; F. BENET; DURAND fils, *greffier;* ABEILLON. »

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

N° 113.

La Société populaire et républicaine de la ville et canton de Luzy, à la Convention nationale (1).

« Législateurs,

« Du moment où la Montagne, semblable à l'éruption imprévue d'un volcan a vomi de son sein les vampires qui, en paralysant toutes les sages mesures qui eussent pu nous conduire au bonheur, nous ont, par une multitude de trahisons inouïes fait essuyer des revers et des pertes incalculables, trahisons qui ont mis la liberté et la patrie à deux doigts de leur perte, de ce moment, dis-je, la Convention a pris l'attitude fière et imposante qui convient à une grande nation et a donné à la France une Constitution républicaine, chef-d'œuvre de la philosophie, symbole de la vertu et du bonheur qui anéantit cette Constitution monstrueuse, plus que jamais idolâtrée par l'aristocratie et opiniâtrement protégée par le fer et le canon des despotes couronnés : c'est de ce code monarchique que se sont rapidement succédé les complots sanguinaires qui ont réduit le peuple à se suffire à lui-même. Ne voyons-nous pas, en effet, nos féroces ennemis employer contre nous tous les fléaux destructeurs qui peuvent désoler l'humanité : le fer, le feu, la famine, le pillage ne sont-ils pas sans cesse à l'ordre du jour? Mais la patience, le courage et l'énergie du peuple, en mesure avec la misère que la tyrannie lui fait éprouver, le préserveront des écueils.

« Législateurs, nous bénissons vos travaux, nos neveux en seront reconnaissants et la postérité vous immortalisera. Vous avez posé les fondements de la République, achevez votre ouvrage. Ce que vous avez fait jusqu'à présent, afin de prévenir le naufrage, est trop cher à la patrie pour en abandonner le gouvernail. Gardez-vous surtout d'ordonner la réunion des assemblées primaires, pour renouveler la représentation nationale, vos successeurs ne nous seraient pas un gage assuré du salut de la France : il n'appartient qu'à vous de nous conduire au port.

« Le souverain veut la République une et indivisible; il a juré d'être libre, il tiendra ses serments et ne capitulera pas avec les rois; les cohortes ennemies souillent notre territoire et nous ont enlevé quelques places, mais ces échecs ne feront qu'augmenter le courage et l'énergie du peuple; il se lèvera en masse, soutiendra la Constitution qu'il a adoptée et les tyrans, expulsés et subjugués par la force de nos armes, seront contraints de renoncer à l'infâme projet de nous asservir.

« LE FRANÇOIS, *secrétaire;* BELIN; JOURDIEU, *secrétaire;* DEBRYE, *président.*

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 776.

N° 114.

Millau [*Millau*] (2).

« Millau, le 1er octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Mandataires du souverain,

« Et nous aussi, nous voulons être du nombre

(2) *Ibid.*

des sociétaires qui vous invitent à rester à votre poste jusqu'à ce que le vaisseau de l'État sera parvenu au port; ceux qui forment un autre vœu ne brûlèrent jamais du désir de sauver la patrie, et nous leur vouons une haine implacable. Quand le mal est extrême, il faut des mesures terribles, aussi avons-nous adopté avec enthousiasme tous les décrets qui ont été lancés depuis que la Convention a vomi de son sein les trente-deux anges rebelles qui contrariaient sa marche. Ce n'est pas que les acolytes de ces monstres n'aient tenté de vous aliéner la confiance du peuple, mais les scélérats ont échoué, et ils gémissent sous le poids de l'exécration en attendant d'aller concentrer leur rage dans ces bâtiments où la justice nationale les enchaînera jusqu'à la paix. Que ce présage est consolant, législateurs, pour des sans-culottes qui sont chargés de guérir la plaie qui afflige le département où ils végètent ! Soyez persuadés qu'ils se serviront utilement de l'antidote que vous avez mis à leur disposition le 17 septembre, et daignez recevoir le serment qu'ils font de subir mille morts plutôt que de se séparer un seul instant de vous.

« Les membres composant le comité de surveillance établi près la Société populaire. »

(Suivent 10 signatures.)

« La Société républicaine de la ville de Millau, à qui l'adresse ci-dessus a été lue, a adhéré, à l'unanimité aux sentiments énergiques qu'elle exprime.

« MOURIN, *président;* BELAVINE *secrétaire;* GÉNICIS, *secrétaire.* »

N° 115.

La Société populaire des Jacobins, séant à Fismes, chef-lieu de canton, district de Reims, département de la Marne, à la Convention nationale (1).

« Serait-il dit que les sacrifices des amis du bien public, que leur efforts multipliés seraient infructueux; serait-il dit que la Constitution française, frappée au coin du génie, dictée par la sagesse elle-même, qui renferme ce qu'il y a de plus grand, de plus élevé, de plus sublime dans la politique, qui nous découvre toutes les sources du bonheur, deviendrait le jouet et la risée des despotes de l'Europe ? Non, vous ne le souffrirez pas, vous ne quitterez pas votre poste que la terre de la liberté ne soit purgée de leur présence, que la horde de leurs vils esclaves ne soit rentrée dans la poussière, que les contributions publiques ne soient posées sur des bases solides et durables; que le code civil qui va proscrire à jamais ces lois innombrables, obscures, contradictoires, pour fixer invariablement les droits des citoyens, ne soit achevé; vous n'abandonnerez pas les rênes du gouvernement que le grand ouvrage de l'éducation publique, cette pierre angulaire sur laquelle doit reposer l'édifice de la liberté, ne soit terminé.

« Au nom du salut public, au nom du courage, de la fermeté que vous avez montrés à bannir de votre sein les traîtres et les parjures, nous vous conjurons de travailler sans relâche à cette éducation, que nous regardons comme le rocher où doivent échouer les projets du royalisme, du fanatisme et du fédéralisme, comme la source d'où doivent découler toutes les prospérités publiques; nous l'attendons avec impatience, nous la désirons avec l'empressement du voyageur qui, pressé par une soif dévorante, soupire après les eaux d'une fontaine ou d'un ruisseau pour se désaltérer. Ordonnez au plus tôt la convocation des assemblées primaires pour le renouvellement de toutes les administrations, et le brigandage, l'ignorance crasse et le coquinisme, dont la plupart sont encore infectées, seront tenus de céder le siège au mérite et à la vertu. Ordonnez cette convocation, et alors l'ordre et l'harmonie renaîtront partout. La Révolution, dégagée de toutes entraves, marchera d'un pas sûr et rapide vers sa destination, qui est le bonheur commun.

« Tels sont, législateurs, les vœux que vous prient d'exaucer les membres d'une société que l'amour du plus brûlant patriotisme a réunis; qui a juré une haine éternelle aux anarchistes, aux désorganisateurs, qui proteste de son attachement inviolable pour la République, et d'en défendre jusqu'à la mort l'unité et l'indivisibilité.

« MÉNIOT, *président;* BARBEY le jeune, *secrétaire;* BOUDE, *secrétaire;* COURTOIS; DUBOSC. »

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

N° 116.

Puymirol, département de Lot-et-Garonne (1).

« Citoyens représentants,

« La Société des Amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Puymirol, croit devoir vous offrir, au moment de sa régénération en société de vrais républicains sans-culottes, le témoignage de zèle et de dévouement dû à vos glorieux travaux et à vos généreux efforts. Après avoir renversé un trône souillé depuis tant de siècles, frappé le dernier tyran qui l'occupait, déjoué par une surveillance active et sévère les nombreux complots tramés contre notre liberté chérie, écrasé les traîtres qui séduisaient le peuple, puni sévèrement les chefs perfides qui, sous le dehors d'un civisme trompeur et d'une popularité affectée, égaraient sans cesse le soldat, vous êtes parvenus enfin, par tous ces moyens aussi justes que terribles, d'inspirer à tous les Français cet esprit vivifiant et régénérateur qui ressuscite tout à coup les armées et fait de chaque soldat un héros.

« A cette époque à jamais mémorable, nos phalanges guerrières ont pris une attitude fière et imposante et, débarrassées des guides barbares qui les conduisaient au trépas, elles ont plus d'une fois réparé, sur leurs féroces ennemis, des pertes que ceux-ci ne devaient qu'à la trahison. Combien de fois a-t-on vu une poignée de

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.